

PLAN DE ZONAGE

RISQUES - ENVIRONNEMENT

Arrêté le : 24/04/2019
Approuvé le : 18/12/2019
Modification n°1 approuvée le 27/03/2023
Modification n°2 approuvée le 18/12/2023

URBANISME • PAYSAGE • ENVIRONNEMENT

CS 60 200 Rieu-en-Escrebieux
59033 COUVA Cielux
Tél. 03 62 07 80 00 - Fax. 03 62 07 80 01



Légende

- Limites de zones
- Emplacements réservés au titre de l'article L.151-41
- Patrimoine urbain protégé au titre de l'article L.151-19 du CU
- Patrimoine urbain protégé au titre de l'article L.151-19 du CU
- Chemins protégés au titre de l'article L.151-38 du CU
- Cours d'eau protégé au titre de l'article L.151-23 du CU
- fossé
- Limites d'arbres et de haies protégés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Espaces boisés à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU
- existants
- à créer
- Risques :
- Alés fort de rebordissement des angles
- Zones inondées constatées
- Zones couvertes par le PPRI de la Marne
- Risque d'effondrement de cavité
- Végétation d'exploitation agricole
- Non classés
- ICPE
- RSD
- Itinéraire de 500m autour des monuments historiques
- Servitude T1 (voie ferrée)

24	Essai de poutre place Faidherbe
25	Village
26	Château du Sart
27	Château de la Marne
28	Arrière du château
29	Château blanc
30	Motte féodale

ZONAGE DU PPRI DE LA MARNE

LEGENDE

- Zonage Vert Clair
- Champs d'expansion des crues d'axe faible
- Zonage Vert Clair haie
- Champs d'expansion des crues d'axe moyen
- Zonage Vert Foncé
- Champs d'expansion des crues d'axe fort
- Parties actuellement urbanisées d'axe faible
- Parties actuellement urbanisées d'axe moyen
- Zonage Gris haie
- Parties actuellement urbanisées d'axe fort